

Commune de SONDERNACH

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal de la commune de Sondernach de la séance du 26 septembre 2024

Sous la présidence de M BESSEY Thierry, Maire

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20 heures.

Présents : M HAUDY Daniel, 1^{er} adjoint, M MATTER Michel, 2^{ème} adjoint, Mme CARCO Stéphanie, 3^{ème} adjointe, M DEYBACH Pierre, Mme GUILLARD Nathalie, Mme HADJIMANOLIS Claire, M LEISSER Frédéric, Mme MARCHAL Emmanuelle, M PFINGSTAG Philippe, M SCHREIBER Yannick

Absents excusés et non représentés : M FRIEDERICH André, M BUHL Nicolas, Mme FISCHER Anne

Absents non excusés : néant

Ont donné procurations : M COULON Serge à M DEYBACH Pierre

Secrétaire de séance : Mme Pascale BESSEY, secrétaire de mairie

ORDRE DU JOUR :

- 1/ **PV** : Approbation du procès-verbal de la séance du 27 juin 2024
- 2/ **Voirie** : proposition d'acquisition d'un terrain à usage de parking rue Barthelsgut
- 3/ **Concession de source** : renouvellement d'une concession de source au lieu-dit Schnepfenried
- 4/ **Concession de source** : transfert d'une concession de source au lieu-dit Absberg
- 5/ **Divers**

POINT 1 - PV : approbation du Procès-Verbal de la séance ordinaire du 27 juin 2024

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **approuve** le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 juin 2024, sans observation.

POINT 2- Voirie : proposition d'acquisition d'un terrain à usage de parking rue Barthelsgut

M le Maire informe l'assemblée que les successeurs de feu Mme Guthleben née Escolin Marie Hélène proposent à la commune d'acquérir la parcelle cadastrée section 4 n° 73 au lieu-dit Obere Bruckmatt. Avec l'accord de la propriétaire, cette parcelle était déjà utilisée depuis de nombreuses années comme place de retournement, notamment pour le camion de ramassage des ordures ménagères et le chasse-neige. **Le Conseil Municipal**, considérant l'utilité de cette place de retournement, à l'unanimité, **donne** son avis favorable à l'acquisition de cette parcelle à usage de parking et de place de retournement comme suit : Section 4 n° 73, lieu-dit Obere Bruckmatt, d'une superficie de 3.38 ares au prix de 200 € l'are, soit 676 € ; **charge** M le Maire de signer tout acte à intervenir.

POINT 3- Concession de source : renouvellement d'une concession de source au lieu-dit Schnepfenried

3-1 Renouvellement d'une concession de source OBERLIN Eddy

M le Maire informe l'assemblée que M Eddy Oberlin, domicilié 6 A rue de l'Etang 68320 Jepsheim sollicite le renouvellement de la concession de source et de conduite d'eau, section 58 n° 64, lieu-dit Schnepfenried, accordée précédemment par acte administratif du 12 octobre 2015, pour l'alimentation en eau de son immeuble cadastré section 58 n° 11. **Le Conseil Municipal**, à l'unanimité, **donne** son avis favorable au renouvellement sollicité, **fixe** les conditions suivantes : Origine : 1^{er} octobre 2024 Durée : 9 ans renouvelables, résiliable à l'expiration de chaque période triennale Redevance : 203 € par an, payable d'avance avec une révision triennale indexée sur le prix moyen mensuel décembre N-1 de vente au détail en métropole – distribution 120 m³ d'eau de décembre de l'année N-1 (241.03 pour décembre 2023). **Charge** M le Maire de signer la concession à intervenir.

3-2 Renouvellement d'une concession de source HAAG Jean-David

M le Maire informe l'assemblée que M Jean-David Haag, 10 rue des Vergers 68127 Oberhergheim, sollicite le renouvellement de la concession de source et de conduite d'eau, section 58 n° 64, lieu-dit Schnepfenried, accordée précédemment par acte administratif du 8 janvier 2016, pour l'alimentation en eau de son immeuble cadastré ban communal de Mittlach section 3 n° 56. **Le Conseil Municipal**, à l'unanimité, **donne** son avis favorable au renouvellement sollicité, **fixe** les conditions suivantes : Origine : 1^{er} octobre 2024 Durée : 9 ans renouvelables, résiliable à l'expiration de chaque période triennale Redevance : 203 € par an, payable d'avance avec une révision triennale indexée sur le prix moyen mensuel décembre N-1 de vente au détail en métropole – distribution 120 m³ d'eau de décembre de l'année N-1 (241.03 pour décembre 2023). **Charge** M le Maire de signer la concession à intervenir.

POINT 4- Concession de source : transfert d'une concession de source au lieu-dit Absberg

M le Maire informe l'assemblée que M Munch Stéphane, domicilié 42 chemin Niklausbrunnweg 68000 Colmar, propriétaire de l'immeuble cadastré section 59 n° 81, 2 chemin Im Berg sollicite le transfert de la concession de source et de conduite d'eau précédemment accordée par acte administratif du 4 octobre 2021 à l'ancien propriétaire M Frédéric Jenny. **Le Conseil Municipal**, à l'unanimité, **donne** son avis favorable au transfert sollicité, **fixe** les conditions suivantes : Origine : 1^{er} août 2024 Durée : 9 ans renouvelables, résiliable à l'expiration de chaque période triennale Redevance : 203 € par an, payable d'avance avec une révision triennale indexée sur le prix moyen mensuel décembre N-1 de vente au détail en métropole – distribution 120 m³ d'eau de décembre de l'année N-1 (241.03 pour décembre 2023). **Charge** M le Maire de signer la concession à intervenir.

POINT 5- Divers

5-1 Voirie : Mise à jour de l'adressage, dénomination et numérotation des lieux-dits

M le Maire rappelle à l'assemblée sa délibération du 27 juin 2024 fixant la liste des noms des rues, chemins et impasses, conformément à l'article 169 de la loi du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (dite loi 3DS).

Quelques ajustements sont à effectuer dans la base de données des voies existantes :

A rajouter : chemin Herzog

A supprimer : Baechlesweg – chemin de Ober Brobach – chemin de Schutzhof

- chemin de la Scierie - Uehligasse

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, **décide** à l'unanimité de mettre à jour la liste telle que proposée.

5-2 Manifestations : Noël des aînés

M le Maire propose à l'assemblée d'organisation une fête de fin d'année pour les personnes âgées à partir de 70 ans. **Le Conseil Municipal, donne** à l'unanimité son avis favorable pour l'organisation d'un repas en janvier 2025 et d'offrir un cadeau aux personnes ne pouvant y participer. Le crédit nécessaire est prévu au budget de l'exercice 2024.

5-3 Informations

La Société PALOSO, locataire du multiservices Chez Barthy 16 rue Principale souhaite s'agrandir et demande à la commune la possibilité de louer un local supplémentaire. M le Maire est chargé de chiffrer les travaux éventuels pour la création d'un local stock et d'une 2^{ème} salle de restaurant.

La séance a été levée à 21 h 50

Tableau des signatures pour l'approbation du
Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal
de la commune de Sondernach de la séance du 26 septembre 2024

ORDRE DU JOUR :

- 1/ **PV** : Approbation du procès-verbal de la séance du 27 juin 2024
- 2/ **Voirie** : proposition d'acquisition d'un terrain à usage de parking rue Barthelsgut
- 3/ **Concession de source** : renouvellement d'une concession de source au lieu-dit Schnepfenried
- 4/ **Concession de source** : transfert d'une concession de source au lieu-dit Absberg
- 5/ **Divers**

Signatures au registre

<i>Nom-Prénom</i>	<i>Qualité</i>	<i>Signature</i>	<i>Procuration</i>
BESSEY Thierry	Maire		
HAUDY Daniel	1 ^{er} Adjoint		
MATTER Michel	2 ^{ème} Adjoint		
CARCO Stéphanie	3 ^{ème} Adjointe		
BUHL Nicolas	Conseiller municipal	Absent non représenté	
COULON Serge	Conseiller municipal	Procuration à DEYBACH Pierre	
DEYBACH Pierre	Conseiller municipal		
FISCHER Anne	Conseillère municipale	Absente non représentée	
FRIEDERICH André	Conseiller municipal	Absent non représenté	
GUILLARD Nathalie	Conseillère municipale		
HADJIMANOLIS Claire	Conseillère municipale		
LEISSER Frédéric	Conseiller municipal		
MARCHAL Emmanuelle	Conseillère Municipale		
PFINGSTAG Philippe	Conseiller municipal		
SCHREIBER Yannick	Conseiller municipal		